

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	ISEM	
MENTION	Economie des organisations	
CODE DIPLÔME	IMEOR18	
Session M1	Session unique	Faire autant d'onglet semestre que de Parcours Types
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20).

Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les ECUE.

Obtention du Semestre

Chaque semestre est validé dès lors que l'étudiant(e) a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20).

Au cours de chaque semestre, il y a compensation entre les UE.

Obtention de l'Année

L'obtention de l'année est conditionnée à l'obtention des deux semestres. Il n'y a donc pas de compensation entre les semestres.

Note éliminatoire

En dessous de 08/20 au mémoire

REDOUBLEMENT

Non sauf avis contraire du jury

ORIENTATION M1 ⇔ M2

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)

